

Questions orales

M. Maurizio Bevilacqua (secrétaire parlementaire du ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens doivent savoir que le plan du Parti réformiste réduirait les prestations de 800 000 Canadiens handicapés, de 600 veuves et de 1,8 million de retraités. Ce n'est pas ainsi que les libéraux voient les choses.

* * *

[Français]

RADIO CANADA INTERNATIONAL

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata, BQ): Monsieur le Président, je pense que la population canadienne a droit à des réponses claires à des questions claires. Hier, à 3 h 20, RDI a annoncé la fermeture de Radio Canada International. C'est dans tous les journaux ce matin. Le ministre peut-il nous dire, lui qui est très au courant de Radio-Canada si c'est ouvert ou fermé?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, Radio Canada International est ouvert jusqu'à la fin du mois de mars et ça, c'est sûr. Ce qui reste à décider, c'est l'avenir financier de Radio-Canada dans son ensemble et cet avenir sera déterminé dans le cadre du prochain budget du gouvernement fédéral.

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata, BQ): Monsieur le Président, ma question complémentaire s'adresse au premier ministre. Hier, les employés de Radio Canada International ont tous reçu leurs bleus. Le peuple sait ce que ça veut dire quand on reçoit un bleu, ça veut dire que le 31 mars, on n'a plus de job.

Devant cette nouvelle abdication du ministre du Patrimoine à ses responsabilités, le premier ministre ne considère-t-il pas que assez, c'est assez?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis satisfait de la réponse qu'a donnée le ministre. Nous allons recevoir le rapport le 15 janvier concernant le mandat de Radio-Canada.

• (1440)

La décision de l'organisme lui-même est de laisser aller Radio Canada International. Je suis très content de voir que le Bloc québécois veut que nous préservions les institutions nationales comme Radio-Canada. Alors, j'en prends bonne note.

* * *

[Traduction]

L'AÉROPORT INTERNATIONAL PEARSON

M. Jim Gouk (Kootenay—Ouest—Revelstoke, Réf.): Monsieur le Président, le Sénat a terminé son enquête sur le contrat de l'aéroport Pearson et il n'y a eu aucune surprise.

Au diable la vérité. C'était le syndrome de la forteresse assiégée. Les conservateurs ont défendu leur décision de conclure le contrat, et les libéraux ont défendu leur décision de l'annuler. Le rapport qui a été publié, ce beau document relié sur papier lustré qui est plus volumineux que l'annuaire téléphonique de ma circonscription, ne règle absolument rien. Il n'a servi qu'à gas-

pillier des millions de dollars de plus de l'argent des contribuables.

Ma question s'adresse au ministre des Transports. Admettra-t-il que ce processus a été totalement inefficace pour ce qui est de faire sortir la vérité et, pour être juste envers toutes les parties, acceptera-t-il qu'on procède à une enquête judiciaire en bonne et due forme comme je l'ai demandé il y a un an?

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens d'un océan à l'autre se sont fait une opinion au sujet des accords de l'aéroport Pearson. Il semble que les seuls à ne pas être convaincus que ces accords devaient être annulés dans l'intérêt des contribuables canadiens et dans l'intérêt des voyageurs canadiens sont les conservateurs à l'autre endroit et le député qui a posé cette question.

M. Jim Gouk (Kootenay—Ouest—Revelstoke, Réf.): Monsieur le Président, le ministre continue de dire que les accords de l'aéroport Pearson ne servaient pas l'intérêt public et n'étaient pas avantageux pour les Canadiens. On ne peut pas faire autrement que se demander si le ministre a des études financières pour prouver ce qu'il avance ou s'il ne fait que parler à tort et à travers.

Le ministre acceptera-t-il de prouver ce qu'il avance en déposant une analyse coûts-avantages de l'annulation du contrat, s'il en existe une, ou, s'il n'y en a pas, admettra-t-il qu'il dit n'importe quoi?

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, le député devrait lire le rapport majoritaire de ses amis à l'autre endroit. Ce sont des gens qu'il fréquente régulièrement. J'espère qu'il ne s'est pas trop laissé influencer par eux.

Nous comprenons une chose: le rapport minoritaire présente beaucoup de faits que les Canadiens connaissaient déjà.

Pour relever le défi du député relativement à l'aéroport Pearson, je lui garantis que, lorsque nous signerons une entente la semaine prochaine pour le transfert de l'Aéroport international Pearson à une administration aéroportuaire locale, non seulement les installations que ces gens construiront seront de beaucoup supérieures à ce que les amis du député avaient proposé dans cette escroquerie qu'il appuie, mais le rendement pour les contribuables canadiens sera considérablement meilleur que ce qui était prévu dans le contrat initial.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE DU TABAC

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Santé.

Pour contrer le tabagisme, on apprend que dans le plan directeur déposé lundi dernier, le gouvernement a l'intention de réglementer sévèrement les commandites d'événements sportifs et culturels en provenance de l'industrie du tabac.

La ministre de la Santé confirme-t-elle, comme elle l'a indiqué en conférence de presse, que l'objectif qu'elle poursuit dans son plan d'action est de faire en sorte que des festivals comme le *Festival Juste pour rire*, le *Festival de jazz* et les *Feux d'artifice de Montréal* ne reçoivent plus un sou des compagnies de tabac?